



LIVRE QUATRIEME  
DES CHANGEMENS QUE LA HAUTEUR  
ou l'eloignement peuvent apporter aux parties  
de l'Architecture.

CHAPITRE PREMIER.

Sentiment de Vitruve.



L faut maintenant raisonner sur la cinquième des raisons que nous avons cy-devant posées, qui ont accoutumé d'alterer les mesures ordinaires des parties du bâtiment, c'est à dire sur la difference de leur hauteur & de leur éloignement. Cette raison est tres-considerable, si nous en voulons croire Vitruve, & quantité d'autres Architectes, quoy qu'à y faire une serieuse reflexion, elle doit estre moderée par le jugement qui nous empêche de tomber dans les extremes.

Vitruve dit en plusieurs endroits, & particulierement au second Chapitre du sixième Livre, que le plus grand soin d'un Architecte doit estre de proportionner les parties de son bâtiment, & de prévoir ce qu'il doit augmenter ou diminuer à leurs mesures après les avoir déterminées suivant les regles, pour rendre à son ouvrage la beauté que la difference des lieux, de l'usage & de l'apparance pourroit avoir alterée: Et c'est, dit-il, en cela qu'il doit faire paroître la force de son esprit; Car les choses nous paroissent d'une maniere quand elles sont près de nous, & d'une autre quand elles en sont éloignées ou dans une grande hauteur; d'une maniere quand elles sont dans un lieu renfermé, & d'une autre quand elles sont dans des lieux ouverts & libres: Il faut donc beaucoup de jugement & de connoissance pour pouvoir se determiner heureusement sur ce qu'il y a à faire dans les rencontres.

Vitruve dit que les mesures doivent estre augmentées ou diminuées à proportion de l'élévation qu'elles recoivent de la difference des lieux & de l'éloignement.

Le même Auteur, après avoir rapporté plusieurs exemples pour faire voir que la veüe nous represente souvent des objets autrement qu'ils ne sont, il conclud en ces termes: *Supposé donc, dit-il, que plusieurs choses veritables nous paroissent fausses, & que les yeux nous les font*

Ce qu'il confirme après avoir rapporté les tromperies de la veüe.

PPPPPPP ij